ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

STRUCTURE D'ACCUEIL

PSL est une université globale qui fait dialoguer tous les domaines du savoir et de la création en sciences, ingénierie, sciences économiques et sociales, humanités, arts et design.

Composée de 13 établissements (Collège de France, Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique - PSL, Dauphine - PSL, Ecole des Arts Décoratifs - PSL, Ecole nationale d'architecture Paris - Malaquais - PSL, École nationale des chartes - PSL, École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL, École normale supérieure - PSL, École Pratique des Hautes Études - PSL, ESPCI Paris - PSL, Institut Curie, Mines Paris - PSL, Observatoire de Paris - PSL), 2 900 enseignants-chercheurs et 17 000 étudiants, 140 laboratoires.

PSL figure dans le top 50 des meilleures universités mondiales (Shanghai, Times Higher Education, QS, CWUR). Elle bénéficie du soutien de trois organismes de recherche : CNRS, Inria, Inserm.

Elle est lauréate du programme d'investissement d'avenir (PIA) et de France 2030.

Pour plus d'informations : www.psl.eu

La Fondation de Coopération Scientifique (FCS) PSL a été créée en 2010. Elle est régie par les articles L.344-11 et suivants du Code de la recherche, ainsi que par ses statuts, modifiés et approuvés par décret en date du 24 septembre 2020.

Sa mission principale est de soutenir et d'accompagner l'Université PSL dans l'ensemble de ses actions et missions, en tant qu'établissement-composante, conformément à l'article 2 des statuts de l'Université, validés par le décret n°2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié.

La Fondation agit comme un levier pour les projets stratégiques et innovants de l'Université PSL. Elle concentre ses efforts sur les actions menées en lien avec les acteurs socio-économiques, généralement par délégation de l'université : innovation, entrepreneuriat, mécénat, recherche partenariale, expertise et conseil.

La fondation a vocation également, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 modifiée sur le développement du mécénat, à recevoir des versements pour le compte d'œuvres ou d'organismes mentionnés au 1 de l'article 200 et au 1 de l'article 238 bis du code général des impôts qui s'assignent un but analogue au sien.

Ses activités sont portées par deux directions représentant une trentaine de collaborateurs : la direction de l'innovation et de l'entrepreneuriat et la direction du développement.

La direction de l'innovation et de l'entrepreneuriat est chargée notamment de l'accompagnement et du financement de start-up deeptech, des actions de détection et protection de la propriété intellectuelle, de maturation et de transfert, de sensibilisation à l'entrepreunariat.

La direction du développement est plus particulièrement chargée du développement de ressources propres. Elle s'appuie pour cela sur un pôle mécénat, un pôle en charge de la commercialisation de la formation continue, un pôle prospective & expertise, et un pôle lié à la relation entreprise.

Depuis le passage de l'université Paris Sciences et Lettres au statut de Grand Etablissement, les périmètres d'intervention de l'université et de la fondation doivent être bien distingués. A cette fin, la démarche de structuration et de développement du périmètre et des activités de la fondation FCS PSL doit être poursuivi.

MISSIONS

ACTIVITÉS PRINCIPALES

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Rattaché(e) au Président de la Fondation

Travaille en étroite collaboration avec le vice-président de la fondation et en charge de l'innovation et l'exécutif de l'université : vice-présidents, direction générale des services

MISSION PRINCIPALE

Mettre en œuvre la stratégie de développement de la fondation : en lien avec les établissements composantes et partenaires de l'université, le directeur exécutif est plus particulièrement chargé de définir, piloter et développer la politique de mécénat et le développement des ressources propres afin de contribuer au financement des ambitions stratégiques de l'université en matière de formation, recherche, innovation, patrimoine et vie étudiante.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Pilotage et gestion :

Élaborer et mettre en œuvre le plan stratégique pluri-annuel de la fondation

Préparer les réunions du conseil d'administration, et toutes autres instances et comités

Assurer le suivi des orientations et des délibérations

Produire les rapports d'activité et les indicateurs de performance

Manager la direction du développement et la direction de l'innovation et de l'entrepreneuriat, placées sous l'autorité hiérarchique du directeur/trice exécutif/ve,

Préparer et exécuter le budget de la Fondation, mettre en place un suivi financier des opérations de la Fondation

Garantir la conformité juridique, fiscale et comptable

Pour les fonctions supports, la fondation bénéficie de services mutualisés avec l'université. Ces directions supports sont placées sous l'autorité hiérarchique de la directrice générale des services de l'université. Le directeur exécutif sera donc amené à collaborer avec ces directions supports « mutualisées » de l'université en lien étroit avec la direction générale des services de l'université.

Une période de transition d'un an est par ailleurs fixée pour faire aboutir la démarche de repositionnement des périmètres d'activités de la fondation et de l'université. Le directeur exécutif sera ainsi conduit à travailler en étroite collaboration avec la directrice générale des services de l'université et le(s) groupe(s) de travail associé(s) dans le cadre de cette démarche.

Il assiste de droit et à titre consultatif aux réunions du bureau et du Conseil d'administration de la Fondation.

Diversification et développement des ressources

Avec l'appui de la direction du développement, développer les levées de fonds privée (France et international) auprès des entreprises, particuliers, alumni et grands donateurs :

Définir la stratégie de mécénat et de levée de fonds, construire une stratégie de grands donateurs y compris auprès des alumni PSL siège hors friendraising.

Identifier et prospecter les mécènes, entreprises, fondations et grands donateurs

Concevoir et piloter les campagnes de collecte de fonds

Diversifier des ressources propres soutenables, pour renforcer l'ancrage économique de la Fondation

En lien avec les établissements composantes, leurs fondations et les partenaires de l'université et de la fondation et dans le cadre des travaux du comité Ressources Propres :

Développer des campagnes de levée de fonds mutualisées à l'échelle de l'université et comprenant tout ou partie des établissements composantes.

Poursuivre l'accueil de fondations abritées pour les établissements composantes et partenaires qui le sollicitent

Développer des services en direction des établissements composantes qui le souhaitent : Ingénierie de levée de fonds (montage, ciblage, outillage), ingénierie de chaires et partenariats, outils mutualisés (CRM, bases donateurs, reporting), Fundraising alumni, etc

Développement des activités de valorisation

En lien avec le VP de la fondation et en charge de l'innovation et la direction de l'innovation et de l'entrepreneuriat, assurer la poursuite et le développement des dispositifs concernant notamment :

Propriété intellectuelle, transfert et licences : gestion et valorisation de droits de propriété intellectuelle issus des équipes de recherche de PSL,

Prématuration et maturation : Gestion du financement et de l'accompagnement des projets de prématuration et maturation pour établir des preuves de concept techniques et économiques

Start-up : soutien et accompagnement à la création, l'accompagnement et l'hébergement de start-up liées à PSL

Communication et rayonnement

En lien avec les directions concernées de l'université :

Développer la visibilité de la fondation

Organiser les événements de relations publiques

Valoriser les réalisations financées par les donateurs

Animer les réseaux d'ambassadeurs et d'alumni

Localisation :

Paris intra-muros

CONDITIONS D'EMPLOI :

Poste de cadre au forfait annuel ouvert en CDI de droit privé

Ecole de formation interne des personnels PSL

Option tickets restaurant

Prise en charge transport par PSL : 75%

Contrat collectif de mutuelle santé

Accès à l'offre sportive et culturelle du campus PSL (Installations sportives, théâtres, conférences, concerts…)

L'Université PSL s'engage à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

PROFIL DU CANDIDAT

SAVOIRS ET COMPÉTENCES ATTENDUS

Niveau de diplôme requis : Bac+5

Niveau d'expérience requis : 10 ans

Expérience requise :

Expérience confirmée dans le développement, les partenariats, le mécénat ou la direction de projets

Expérience appréciée dans l'enseignement supérieur, la recherche ou les organismes d'intérêt général

Connaissances et savoirs :

Fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche

Mécénat, philanthropie et collecte de fonds

Gestion budgétaire et financière

Droit des fondations et des associations

Compétences :

Conduite de projets complexes

Négociation

Développement de réseaux

Techniques de fundraising et gestion de portefeuille de donateurs

Qualités personnelles :

Leadership

Sens politique et diplomatie

Excellent relationnel

Capacité d'initiative et autonomie

Anglais :

Niveau minimum requis du CECRL : C1

CANDIDATER :

CV et lettre de motivation

DIPLÔME ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Bac+5

NON DISCRIMINATION, OUVERTURE ET TRANSPARENCE

L'Université PSL s'engage à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

CONTACT

zvdjl7ipw95k@emploi.beetween.com

AUTRES INFORMATIONS

Type de contrat / de poste : **CDI**

Poste ouvert aux BOE	Référence
	zvdjl7ipw9

PUBLIÉ LE 03/11/2026

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres)